

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

**Faculté de philosophie et lettres
Langues et littératures françaises et romanes**

LA FÉMINISATION

**Quand l'Académie française et l'Office québécois de la langue
française passent à l'attaque**

GILBERT
Sarah-Marie

Travail réalisé dans le cadre du cours :
Grammaire descriptive II
(Roma-B-304)

ANNÉE ACADÉMIQUE 2007-2008

1. Introduction : pourquoi choisir l'aspect polémique ?

La polémique, choix relativement inhabituel dans le cadre d'un travail visant à l'objectivité scientifique ! En effet, ce terme issu du grec *polemikos* (« relatif à la guerre ») suppose « une attitude critique, (...) vise à une discussion vive ou agressive »¹. Dès lors, pourquoi étudier un tel aspect ?

Il y a une raison essentielle à ce choix: le débat sur la féminisation est profondément subjectif et basé, comme nous le verrons plus loin, sur des raisons d'ordre moins morphologique et morphosyntaxique que socioculturel et psychologique. Ensuite, il s'agit d'un débat qui ne s'est pas cantonné au cercle relativement restreint des spécialistes de la langue : le pouvoir politique, la presse et même monsieur (et madame) tout-le-monde s'en sont mêlés. Ce débat nous touche donc toutes et tous personnellement, ce qui peut certainement expliquer les échanges vifs, les discussions enflammées et les pamphlets qu'il a déclenchés, et ce qui justifie par ailleurs notre choix d'étudier l'aspect polémique dans le débat sur la féminisation.

Il nous a paru intéressant de limiter ce travail aux polémiques engendrées par les deux pouvoirs langagiers de la France et du Québec : l'Académie française et l'Office québécois de la langue française. Ces organes, qui ont pourtant un statut similaire dans leur pays respectif, ont mené des programmes diamétralement opposés en matière de féminisation et cela a engendré de fortes réactions de la part de tous, réactions que nous étudierons dans la deuxième partie de notre travail. Nous verrons enfin deux exemples fortement représentatifs des

¹ Définition du terme *polémique* dans *Le Nouveau Petit Robert de la Langue Française*, Paris, Dictionnaires *Le Robert*, 2007, p.1952, 1re colonne.

polémiques qui furent conséquemment engagées entre l'Académie française et l'Office de la langue française.

Communelangue.com

2. Rappel : les enjeux de la féminisation²

Pour mieux comprendre les réactions engendrées par le débat sur la féminisation, nous nous devons d'en rappeler les différents enjeux. Si cette question de la féminisation a suscité une si grande polémique, c'est qu'elle n'est pas uniquement d'ordre grammatical. Car le problème ne se pose pas véritablement au niveau morphologique et morphosyntaxique. Le génie de la langue française nous permet de créer la plupart des nouveaux féminins. La difficulté réside bien plus dans les mœurs et les habitudes des locuteurs. Cette constatation est récurrente chez la plupart des spécialistes. Nous pouvons nommer, entre autres, Marina Yaguello³, Marie-Josèphe Mathieu⁴ ou encore Ferdinand Brunot⁵.

Pour les partisans, la féminisation reflète une réalité sociologique incontournable. Elle a évolué parallèlement à la cause féminine pour l'égalité des droits et des chances. Cette évolution des mentalités doit donc se marquer dans la langue dont la richesse permet la création de féminins néologiques.

Les opposants, eux, évoquent généralement trois problèmes : les homonymies fâcheuses⁶, l'euphonie malmenée et le risque de dévalorisation des noms de titres, fonctions et grades (argument essentiellement féminin).

² Le but de ce travail n'étant pas d'énumérer les différents faits historiques qui ont débouché à la féminisation dans les différents pays de la francophonie dont la France et le Québec, nous n'évoquerons tout simplement pas ces points dans ce rappel.

³ YAGUELLO, Marina, *Les mots et les femmes*, Paris, Payot, 1987, 202 p.

⁴ MATHIEU, Marie-Josèphe, « La France – la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions : un bilan encourageant » in *La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres au Québec, en Suisse romande, en France et en Communauté française de Belgique*, Editions Duculot (Cahiers Français & Société), décembre 1999, pp.45-64.

⁵ ENGLEBERT, Annick, *Grammaire descriptive du français moderne II*, Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 109p.

⁶ Exemple : *cafetier* que l'on féminise en *cafetière*.

3. Le pouvoir langagier en France et au Québec

Pour mieux comprendre l'impact qu'ont eu l'Académie française et l'Office de la langue française dans le débat de la féminisation, il est nécessaire de comprendre leur rôle exact au sein de leur pays.

Leur mission est, pour l'essentiel, très semblable : « veiller sur la langue française » pour l'Académie française⁷, « définir et (...) conduire la politique québécoise en matière d'officialisation linguistique [et] de terminologie (...) » pour l'Office de la langue française⁸.

Ces deux institutions constituent donc le pouvoir langagier de leurs pays respectifs. Si elles jouèrent dès lors toutes deux un rôle prépondérant dans la question de la féminisation, ce rôle fut, pour chacune, fort différent : innovateur pour l'Office de la langue française, qui dès 1979 recommandait l'utilisation des formes féminines dans tous les cas possibles ; conservateur pour l'Académie française qui, encore maintenant, rejette la plupart des féminisations de noms de fonctions et titres. Maurice Druon, Secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie française n'a-t-il pas d'ailleurs récemment parlé de la féminisation⁹ en termes d' « excès » et de « féminins absurdes » ?

Ajoutons enfin, comme nous l'a rappelé si judicieusement Monsieur Druon¹⁰, « que c'est l'Académie française, et non l'Office de la langue française, qui est chargée de fixer les règles à la langue ». Preuve s'il en est que les relations entre ces deux institutions ne sont pas toujours ce qu'elles devraient être !

⁷ [Http://www.academie-francaise.fr/role/index.html](http://www.academie-francaise.fr/role/index.html), consulté le 06 décembre 2007.

⁸ [Http://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/mission.html](http://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/mission.html), consulté le 06 décembre 2007.

⁹ Paroles prononcées lors d'un débat concernant la féminisation sur RFI (Radio France Internationale) le 15 janvier 2006.

¹⁰ Paroles prononcées lors de la même émission sur RFI, à l'attention de la spécialiste québécoise de la langue Pierette Vachon-L'Heureux.

Nous venons de voir que leurs positions sont radicalement différentes. À partir de cette constatation, pouvons-nous établir une corrélation entre leurs prises de position respectives et celles des habitants de leur pays ? Quelles furent les réactions française et québécoise vis-à-vis des recommandations préconisées par leur pouvoir langagier ?

Communelangua.com

4. L'Académie française et la polémique en France

4.1. Le pouvoir politique et juridique

En février 1984, Madame la Ministre des droits de la femme, Yvette Roudy, mit en place une « commission de terminologie chargée de la féminisation des noms de métiers et fonctions ». Elle entendait par là remédier à l'absence de femmes aux postes hiérarchiquement élevés. La réaction du pouvoir langagier fut, comme l'on s'en doute, fort virulente¹¹.

Les conclusions des travaux de cette commission seront néanmoins concrétisées à l'initiative du Premier ministre Laurent Fabius par la circulaire du 28 février 1986, parues dans le *Journal Officiel* qui prescrit la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres.

Seulement, comme le souligne la circulaire du 6 mars 1998, celle de 1986 « n'a guère été appliquée ». C'est pour cela qu'à l'initiative du Premier ministre Lionel Jospin et du gouvernement composé d'un nombre important de femmes, une nouvelle circulaire sera publiée en 1998 dans le *Journal Officiel*. À nouveau, l'Académie française s'opposera violemment à cette circulaire en protestant notamment auprès du Président de la République contre l'appellation « Madamela Ministre ».

Comme nous venons de le voir, le pouvoir politique va globalement s'engager activement dans le débat sur la féminisation, prenant même des initiatives allant à l'encontre du pouvoir langagier.

¹¹ Déclaration faite par l'Académie française réunie en séance du 14 juin 1984 et cosignée par Georges Dumézil et Claude Lévi-Strauss.

Cela ne se passera pas de la même façon en ce qui concerne le pouvoir juridique qui proclame, comme nous le signale Marie-Josèphe Mathieu¹², qu'en termes de droit, le masculin, genre « générique », serait garant de l'impersonnalité des textes signés, et par là même, de leur pérennité.

4.2. Les médias : l'exemple des quotidiens

La polémique qui marquera fortement la France se transcrira en réalité surtout dans les médias et dans la presse, plus particulièrement entre l'automne 1997 et le printemps 1998. Les journaux feront la part belle aux débats enflammés sur la féminisation et de nombreuses personnes, spécialistes ou non, confronteront leur avis sur la question.

D'autre part, les journaux réputés « de gauche » ou « peu conservateurs » comme *le Monde*, *le Point* ou encore *Libération* tenteront, tant bien que mal (mais là n'est pas l'objet de notre travail), d'appliquer la féminisation dans leurs articles.

Le Figaro quant à lui (réputé « de droite » et même « conservateur ») reproduira entièrement la protestation, auprès de Président, de l'Académie française contre l'appellation « Madame la Ministre ».

Nous avons focalisé notre attention sur l'apogée de la polémique qui eut lieu entre 1997 et 1998. Mais ce n'est pas parce que la féminisation ne fait plus la une des journaux que l'on ne trouve plus de pamphlets la concernant. Ainsi, Frédéric Beigbeder, écrivain français, fait-il paraître l'article suivant dans le magazine *Lire* de février 2005¹³ : « Mon premier article réac » où il affirme qu'il « ne supporte pas les “écrivaines” », c'est physique. J'attrape une éruption cutanée dès que je lis ce terme immonde qui envahit tranquillement toute la presse

¹² MATHIEU, Marie-Josèphe, op. cit.

¹³ http://www.peuplesmonde.com/imprimer-article.php?id_article=229, consulté le 08 décembre 2007.

littéraire. » Il ajoute plus loin que « des journalistes sérieux, des critiques respectés, tombent dans ce panneau pseudo-féministe importé du Québec. »

Au risque de manifester de façon évidente (et subjective) ce que nous pensons de cette intervention, nous ne pouvons nous empêcher de nous poser la question suivante : comment l'adjonction d'un simple -e peut-il rendre immonde le terme d'*écrivain* ? Comment l'euphonie peut-elle prendre une telle importance ? Et qu'en est-il des mots à la terminaison semblable, comme celui de *riverain* : sa forme féminine *riveraine* est-elle également insupportable à son oreille ? La langue française permet pourtant bien, dans ce cas, l'apparition de ce nouveau féminin.

Cet exemple permet de montrer que les problèmes concernant la féminisation sont moins d'ordre morphologique que psychologique, et qu'il s'agit bien souvent d'une question d'habitude.

Communelanguage.com

5. L'Office de la langue française et la polémique au Québec

En réalité, il serait peut-être plus judicieux de parler de « non-polémique ». Car le Québec fut depuis le départ à la pointe en matière de féminisation, tant au point de vue de son pouvoir langagier, l'Office de la langue française, qu'au point de vue de la réception du discours en faveur de la féminisation par les Québécois.

En 1976, l'Office de la langue française fut interpellé par le gouvernement québécois pour statuer sur le problème de la féminisation, problème qui avait pour toile de fond l'égalité entre hommes et femmes. Le féminin est en effet devenu un sujet d'intérêt général. Le Québec va alors publier en 1979, sous l'impulsion de l'OLF, des recommandations en faveur de la féminisation des noms de métiers, grades, titres ou fonctions dans la *Gazette Officielle*.

Cette déclaration ne fera en réalité qu'entériner un usage naissant dans plusieurs milieux du travail au Québec.

Il n'y eut point de grandes polémiques comme en France, même si cette dernière proclama erronément, par le biais de la Cogeter (Commission générale de terminologie et de néologie en France) que « la féminisation reste une question très controversée »¹⁴. Il semblerait plutôt que la féminisation soit entrée dans les mœurs québécoises et certains termes comme *chauffeuse* sont bien plus inscrits dans l'usage au Québec qu'en France.

¹⁴ COGETER, *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, octobre 1998, p.18 (trouvé sur le site : <http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/cogeter/feminisation/sommaire.html>). Pour l'explication détaillée de l'erreur commise par la Cogeter, nous renvoyons à l'article de Pierre Bouchard, Noëlle Guilloton et Pierrette Vachon-L'Heureux, « La féminisation linguistique au Québec : vers l'âge mûr » in op. cit., pp. 6-29.

6. Deux exemples : quand l'Académie française et l'Office de la langue française « passent à l'attaque »

Les divergences entre les deux institutions naquirent des polémiques. Et c'est ainsi que certains membres de l'Académie française ou de l'Office de la langue française se sont adressés à ceux qu'ils considèrent parfois comme leurs « rivaux » (spécialistes ne faisant partie d'aucun de ces deux organismes ou membre de l' « autre » institution) en termes peu respectueux. C'est ce que nous allons montrer avec deux exemples fort explicites.

6.1. Nicole Gagnon vs. Guy Lafèche et Marie-Éva de Villers

Le premier exemple présente trois spécialistes québécois s'affrontant sur la question de la féminisation par pamphlets interposés durant le printemps 1998.

Pour resituer, dans son contexte, la véritable joute verbale qui va suivre, nous nous devons d'en présenter les différents protagonistes. C'est Nicole Gagnon, professeur (nous n'oserions commettre la gageure d'écrire *professeure*) de sociologie à l'université Laval du Québec et auteur de l'essai *L'Antiféministe*¹⁵, qui va déclencher la controverse. Elle va faire paraître coup sur coup, le 20 février et le 3 avril 1998, dans la rubrique « Idées » du *Devoir*, deux articles dans lesquels elle se positionne clairement contre la féminisation des noms de métiers, titres, grades ou fonctions¹⁶. Elle estime que « dans un titre au féminin, un ministre, un professeur ou un auteur ne sont plus conçus comme une réalité sociale portée par

¹⁵ GAGNON, Nicole, *L'Antiféministe*, Québec, Stanké, 1998, 110 p.

¹⁶ Articles de Nicole Gagnon publiés par le *Devoir* de Montréal et repris dans *Lettre(s), Bulletin de l'Asselaf*, numéro 23, automne 98.

un acteur mais comme un attribut de la personne. Or un ministre se trouve être provisoirement une femme. Il y a une confusion narcissique entre la personne et sa fonction dont l'effet pervers est la dévalorisation de la fonction elle-même, en même temps que de son titulaire »¹⁷. « Madame le sociologue Gagnon »¹⁸ tombe dans l'aspect polémique lorsque elle compare la féminisation des noms de fonctions et titres avec les étoiles jaunes que les Juifs devaient porter pendant la guerre : « Il est néanmoins plausible que les nouvelles générations de femmes, libérées du vertige féministe, en viennent à remettre en question cette forme d'apartheid linguistique et à refuser d'accrocher une petite étoile jaune à leur titre ou nom de fonction »¹⁹, ou encore lorsqu'elle s'en prend à la linguiste Marie-Éva de Villers en la traitant de « linguistine » et de « doctorelle »²⁰. Elle ajoute enfin que seules celle-ci et l'Office de la langue française semblent prôner la féminisation.

Guy Laflèche, du département des études françaises de l'université de Montréal, collaborateur à l'Office de la langue française et, par ailleurs, polémiste renommé²¹, s'empressera d'envoyer sa réaction sous forme de pamphlet au journal le *Devoir*, qui ne l'acceptera par ailleurs pas. Il publiera alors son article « L'éléphant de porcelaine » sur une page personnelle appartenant au site de l'université de Montréal²². Dans celui-ci, il attaque vivement Nicole Gagnon, en l'assimilant à « la pleureuse de l'Académie » : « Voici donc ma réplique. On y trouvera tout ce que savait et devait savoir Nicole Gagnon depuis deux ans, avant de lancer ses mercuriales dans le *Devoir* et de reprendre tout cela ensuite chez

¹⁷ GAGNON Nicole cité par BARBRY, Antoine, « La féminisation des noms de métiers et des titres » in PONTAULT, Monique, *Femmes en francophonie*, Paris, L'Harmattan (Cahiers de la Francophonie), février 2000, p. 104.

¹⁸ LAFLÈCHE, Guy, <http://www.mapageweb.umontreal.ca/lafleche/po/el.html>, consulté le 07 décembre 2007.

¹⁹ Nicole Gagnon citée par Marie-Éva de Villers, <http://www.mapageweb.umontreal.ca/lafleche/po/el.html>, consulté le 07 décembre 2007.

²⁰ Propos cités par Guy Laflèche, <http://www.mapageweb.umontreal.ca/lafleche/po/el.html>, consulté le 07 décembre 2007.

²¹ LAFLÈCHE, Guy, *Polémiques*, Laval, Singulier, 1992, 120 p.

²² <http://www.mapageweb.umontreal.ca/lafleche/po/el.html>, consulté le 07 décembre 2007 – Tous les extraits qui vont suivre sont tirés de son article « L'éléphant de porcelaine » que l'on trouvera sur ce site internet.

Stanké, dans son grand rôle, la pleureuse de l'Académie. » Remarquons au passage qu'il n'hésite pas à égratigner l'Académie française.

Il s'indigne de sa comparaison avec les étoiles jaunes : « Il y a là quelque chose de tellement disproportionné qu'il faut bien y voir le monstrueux scandale d'une inqualifiable bourde, surtout quand Nicole Gagnon n'y trouve qu'une « comparaison un peu grosse ». D'un sociologue, on attendrait plus de retenue sur une telle question. Il faut en exiger des excuses».

Il va ensuite déplorer son manque de connaissance en la matière, soulignant le fait qu'elle est sociologue de formation alors que lui est un spécialiste des questions grammaticale et linguistique : « Lorsqu'on n'a aucune compétence sur un sujet donné, il arrive qu'on accumule beaucoup de faussetés et d'étourderies, avec de nombreux préjugés. Dans le cas qui nous occupe ici, on ne compte pas les erreurs de faits grammaticaux (sur les déclinaisons en genre) [et] les fautes d'interprétation sur les mécanismes linguistiques (la nature et les fonctions du genre dans nos langues indo-européennes) (...) »

Il termine son article par les mots suivants : « Bref, Nicole Gagnon pourrait être comparée à un éléphant dans un magasin de porcelaine, n'était le ridicule de son papotage et l'infamie de ses injures. Que voilà bien plutôt un bel éléphant de porcelaine ! »

Marie-Éva de Villers, linguiste et grammairienne à l'HEC Montréal, attaquée, comme nous l'avons vu plus haut, par Nicole Gagnon, va elle aussi répliquer, de façon plus retenue mais avec néanmoins quelques touches sarcastiques et ironiques qui montre bien qu'elle s'inscrit, elle aussi, dans un programme polémique.

Elle commence par reprendre la citation de Nicole Gagnon qui prétend que seules Marie-Éva de Villers et l'Office de la langue française prônent la féminisation. Ce à quoi notre spécialiste de la langue répond « Je me vois dans

l'obligation de ramener Mme Gagnon à l'étude de ses classiques. »²³ Elle énumère ensuite une série de grands spécialistes qui ne se positionnent en tout cas certainement pas contre la féminisation, comme Ferdinand Brunot ou encore Josette Rey-Debove.

En reparlant de sa comparaison avec les étoiles des Juifs, Madame de Villers fera la réflexion suivante : « on est en droit de se demander qui déraile! »

Elle conclura son article en parlant de Racine, membre de l'Académie française, qui féminise le mot *ministre* : « Jean Racine, pourtant de l'Académie comme M. Druon, n'a pas hésité à féminiser le mot ministre dans La Thébaïde (II, 3) comme le soulignait récemment *Le Canard enchaîné* : « Dois-je prendre pour juge une troupe insolente, D'un fier usurpateur ministre violente? »

6.2 Maurice Druon vs Pierrette Vachon-L'Heureux

Il s'agit ici d'un débat beaucoup plus récent puisqu'il débute le 15 janvier 2006. Radio France Internationale (RFI) propose alors sur ses ondes un débat sur la féminisation et invite à participer à l'émission, entre autres, Maurice Druon, Secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie française, et Pierrette Vachon-L'Heureux, membre de l'Office de la langue française²⁴.

Fidèle à ses opinions, Maurice Druon repousse avec énergie les « féminisations absurdes » comme celles que l'on trouve au Québec.

Pierrette Vachon-L'Heureux s'amuse de son analyse, mais réplique qu'elle « correspondait peu à la réalité ». Quand elle rappelle que le Québec a commencé, dès 1979, à encourager l'emploi du mot *agente*, Maurice Druon réplique, en

²³ Propos de Marie-Éva de Villers, <http://www.hec.ca/qualitecomm/chroniques/femini/racine.html> consulté le 07 décembre 2007 – Tous les extraits ultérieurs sont issus de cette même page Internet.

²⁴ <http://www.radio-canada.ca/arts-spectacles/livres/2006/01/16/002-druon.asp>, consulté le 12 décembre 2007 - Tous les extraits et propos cités sont issus de cette même page Internet.

imitant l'accent québécois, que « ce n'est pas au Québec qu'il ira prendre des leçons de langue française. » Il fait aussi remarquer que « c'est l'Académie française, et non l'Office de la langue française, qui est chargée de fixer les règles à la langue ».

Ce débat eut bien entendu des répercussions, essentiellement dans les médias canadiens. Ainsi, le site Internet de *Radio Canada* (16 janvier 2006)²⁵ titrait « Féminisation québécoise des termes: Maurice Druon jette un pavé dans la mare » tandis que l'hebdomadaire *l'Express* (semaine du 24 au 30 janvier 2006) titrait « Quand M^ôssieu Druon s'en mêle... »²⁶. *Le Devoir* (16 janvier 2006) fera, quant à lui paraître l'article « Maurice Druon écorche le parler québécois »²⁷.

Enfin, Marie-Éva de Villers elle-même va également réagir aux propos de Maurice Druon. Elle fera paraître un article dans le *Devoir* du 20 janvier 2006 où elle expliquera, notamment, que la phrase « Madame la Ministre » est tout à fait grammaticalement correcte²⁸.

Comme nous avons pu le constater à travers ces deux exemples explicites, les polémiques concernant la féminisation des noms de fonctions, grades et titres ne sont pas encore terminées !

²⁵ <http://www.radio-canada.ca/arts-spectacles/livres/2006/01/16/002-druon.asp>, consulté le 12 décembre 2007

²⁶ www.lexpress.to/archives/155, consulté le 12 décembre 2007.

²⁷ <http://www.ledevoir.com/2006/01/16/99811.html>, consulté le 12 décembre 2007.

²⁸ <http://www.ledevoir.com/2006/01/20/100102.html>, consulté le 12 décembre 2007 - L'article est paru sous le titre « Libre opinion : Le bicorne de Monsieur Druon... ».

7. Conclusion

L'examen de l'incursion de la polémique dans les débats sur la féminisation permet d'étudier celle-ci sous un autre jour que sous son aspect strictement grammatical. Elle nous permet d'explorer bien d'autres domaines, comme notre travail a tenté de le montrer. Bien plus que l'étude de simples querelles d'universitaires, elle nous montre les problèmes sociologiques, politiques ou encore juridiques qui entourent cette question épineuse de la féminisation. Elle souligne justement la difficulté de ce débat mais aussi la lente évolution des mœurs. N'en déplaisent à certains Académiciens ou autres spécialistes (oserions-nous tenter le terme de *conservateurs* ?), la féminisation trouve de plus en plus sa place dans notre société, aussi bien quant à sa reconnaissance par le pouvoir politique, qu'en ce qui concerne son utilisation par les médias francophones, les dictionnaires de langue française et même monsieur tout-le-monde. Le débat n'est pas clos pour autant, nous l'avons montré. Des polémiques font encore rage, mais elles concernent essentiellement les « puristes » et « spécialistes » de la langue, car la féminisation paraît s'intégrer de façon plus certaine dans nos mœurs.

En parlant de mœurs, rappelons, comme le dit si bien Lionel Meney, auteur du *Dictionnaire québécois-français*²⁹, qu'« en vérité, le problème de la féminisation des titres n'oppose pas les Français et les Québécois, les hommes et les femmes. Ce n'est pas une question de sexe ou de nationalité, mais d'idéologie et de conception de la langue ».

Pour conclure, veuillez nous excuser si notre avis sur la question a pu transparaître entre les lignes de ce travail. Mais cela constitue une nouvelle preuve que le débat de la féminisation est une question qui nous touche toutes et tous

²⁹ Propos issus du site Internet :

<http://www.cyberpresse.ca/article/20060127/CPBLOGUES01/60125145>, consulté le 15 décembre 2007.

personnellement, allant parfois jusqu'à susciter des réactions fort virulentes, comme nous avons pu l'observer dans la dernière partie de ce travail ! La féminisation, bien plus qu'un problème grammatical, nous paraît être une question d'égalité, celle de l'homme et de la femme. Mais notre but n'étant pas de polémiquer une nouvelle fois, nous nous contenterons de terminer en citant les mots de la sociolinguiste Marina Yaguello³⁰ : « La lutte pour l'égalité, pour la liberté, pour l'identité culturelle, implique, pour les femmes comme pour tous les groupes opprimés (...) la lutte pour le droit à l'expression, à la parole, pour le droit de se définir, de se nommer au lieu d'être nommé, donc une lutte contre la langue du mépris ».

³⁰ YAGUELLO, Marina, *Les mots et les femmes*, Paris, Payot, 1987, p.195.

Bibliographie

Sources littéraires (classement alphabétique)

BOUCHARD Pierre, *La féminisation des noms de métiers, de fonctions, de grades ou titres : au Québec, en Suisse romande, en France et en Communauté française de Belgique*, Bruxelles, Duculot, 1999, 80p.

ENGLEBERT, Annick, *Grammaire descriptive du français moderne II*, Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 2007, 109p.

GAGNON, Nicole, *L'Antiféministe*, Québec, Stanké, 1998, 110p.

LAFLÈCHE, Guy, *Polémiques*, Laval, Singulier, 1992.

PONTAULT, Monique, *Femmes en francophonie*, Paris, L'Harmattan (Cahiers de la francophonie), février 2000, 241p.

YAGUELLO, Marina, *Les mots et les femmes*, Paris, Payot, 1987, 202p.

Sources Internet (classement alphabétique)

<http://www.academie-francaise.fr/role/index.html>, consulté le 06 décembre 2007

<http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/cogeter/feminisation/sommaire.html>), consulté le 7 décembre 2007 = COGETER, *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, octobre 1998, p.18

<http://www.cyberpresse.ca/article/20060127/CPBLOGUES01/60125145>, consulté le 15 décembre 2007

<http://www.hec.ca/qualitecomm/chroniques/femini/racine.html> consulté le 07 décembre 2007

<http://www.ledevoir.com/2006/01/16/99811.html>, consulté le 12 décembre 2007

<http://www.ledevoir.com/2006/01/20/100102.html>, consulté le 12 décembre 2007

<http://www.lexpress.to/archives/155>, consulté le 12 décembre 2007

<http://www.mapageweb.umontreal.ca/lafleche/po/el.html>, consulté le 07 décembre 2007

<http://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/mission.html>, consulté le 06 décembre 2007

http://www.peuplesmonde.com/imprimer-article.php3?id_article=229, consulté le 08 décembre 2007

<http://www.radio-canada.ca/arts-spectacles/livres/2006/01/16/002-druon.asp>, consulté le 12 décembre 2007

Communelangua.com

Table des matières

1. Introduction : pourquoi choisir l'aspect polémique ?	2
2. Rappel : les enjeux de la féminisation	4
3. Le pouvoir langagier en France et au Québec.....	5
4. L'Académie française et la polémique en France.....	7
4.1. Le pouvoir politique et juridique	7
4.2. Les médias : l'exemple des quotidiens	8
5. L'Office de la langue française et la polémique au Québec	10
6. Deux exemples : quand l'Académie française et l'Office de la langue française « passent à l'attaque »	11
6.1. Nicole Gagnon vs. Guy Laflèche et Marie-Éva de Villers	11
6.2 Maurice Druon vs Pierrette Vachon-L'Heureux.....	14
7. Conclusion	16
Bibliographie.....	18
Table des matières.....	20

Communelanguaie.com